

Les fréquences radioélectriques constituent une ressource rare

Mission ministérielle confiée à Joëlle Toledano par Mme Pellerin.



Mme Pellerin

« Les fréquences radioélectriques constituent une ressource rare qui nécessite une gestion efficace. Il s'agit d'un actif stratégique pour le développement économique des Etats. Des secteurs entiers reposent sur l'accès à cette ressource, qu'il s'agisse des communications mobiles, de l'audiovisuel hertzien, des satellites, des systèmes de détection ou de navigation, des infrastructures de transports ou de pans entiers de l'industrie et de la sécurité nationale. Ces secteurs contribuent également à l'innovation et à la création de nombreux emplois.

Les fréquences disponibles dans les gammes les plus aisément exploitables sont aujourd'hui très rares ; or, le besoin pour ces fréquences demeure en forte croissance. D'ici 2030, le trafic mobile devrait être multiplié de 30 à 300 fois suivant les sources. En particulier, l'internet des objets est appelé à se développer rapidement. Il pourrait avoir besoin de fréquences spécifiques.

Le mode de gestion actuel des fréquences en France repose sur l'attribution à un service donné d'une bande de fréquences spécifique. Il s'est révélé adapté dans un contexte de récepteurs et d'émetteurs à faible coût et relativement simples du point de vue électronique (récepteurs radio, récepteurs de télévision...). Or, les progrès techniques permettent aujourd'hui la généralisation d'équipements radioélectriques intelligents, capables de sélectionner de manière dynamique les bandes de fréquences dans lesquelles ils émettent et qu'ils peuvent recevoir. La gestion du spectre pourrait dès lors être améliorée pour prendre en compte les nouvelles technologies d'optimisation de l'usage des fréquences et en favoriser l'usage.

Dans ces circonstances, je souhaite que vous établissiez un rapport identifiant les leviers organisationnels, institutionnels, législatifs et réglementaires permettant la mise en œuvre d'une politique du spectre plus ouverte et plus simple, susceptible de favoriser l'innovation et la croissance, dans la continuité des travaux européens récents, en particulier ceux du Groupe des Etats membres pour la politique en matière de spectre radioélectrique (RSPG) et le programme pluriannuel en matière de politique du spectre radioélectrique (RSPP).

Je souhaite que vos travaux vous amènent à identifier des politiques publiques favorables à l'innovation. Deux axes seront privilégiés. D'une part, vous identifierez les bandes de fréquences susceptibles de présenter des possibilités de partage bénéfique et d'être utilisées pour des usages innovants. D'autre part, après avoir analysé les différentes

formes de partage du spectre et le cadre juridique dans lequel elles pourraient s'opérer, vous proposerez une "boîte à outils" de gestion innovante du spectre, qui pourrait inclure notamment les droits d'accès partagé au spectre("Licensed shared access").

Vous veillerez tout particulièrement à ce que vos propositions préservent les droits des utilisateurs actuels du spectre et notamment le maintien sous contrôle des brouillages, l'exigence de continuité des missions régaliennes s'appuyant sur le spectre radioélectrique ou la prise en compte d'objectifs d'intérêt général comme les enjeux de sécurité et de défense.

Vous procéderez aux auditions que vous estimerez nécessaires, qu'il s'agisse de départements ministériels, de régulateurs, d'acteurs économiques ou scientifiques ou d'associations représentant la société civile. Vous pourrez également vous appuyer sur une comparaison avec la situation qui prévaut dans quelques pays représentatifs, par exemple les Etats-Unis, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.

Vous disposerez du soutien technique et logistique de l'Agence nationale des fréquences. Vous associerez les affectataires à vos travaux. A cet effet, vous réunirez de manière régulière un groupe de travail incluant le ministère de la défense et le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie ainsi que, si ces autorités le souhaitent, le conseil supérieur de l'audiovisuel et l'autorité de régulation des communications électroniques et des postes.

Je souhaite pouvoir prendre connaissance de vos premières pistes de réflexion le 15 janvier 2014 et disposer de vos recommandations complètes avant le 31 mars 2014. »

Fleur PELLERIN

Ministre déléguée auprès du ministre du Redressement productif, chargée des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Innovation et de l'Economie numérique



Joëlle Toledano ...

Joëlle Toledano est chargée d'identifier les leviers organisationnels, institutionnels, législatifs et réglementaires permettant la mise en œuvre d'une politique du spectre plus ouverte et plus simple, susceptible de favoriser l'innovation et la croissance.

Parcours professionnel

Professeur des Universités en Sciences Economiques à l'Ecole Supérieure d'électricité (Supélec).

Docteur en mathématiques et docteur en sciences économiques.

Membre du conseil d'administration de l'ANFR.

Radioamateurs-France